

Art. 6. - Le directeur de la sécurité et de la circulation routières, le délégué à la qualité de la vie et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 janvier 1985.

*Le ministre de l'urbanisme, du logement  
et des transports,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de la sécurité  
et de la circulation routières,*  
P. MAYET

*Le ministre de l'environnement,*  
HUGUETTE BOUCHARDEAU

*Le secrétaire d'Etat auprès du ministre  
des affaires sociales et de la solidarité nationale,  
porte-parole du Gouvernement, chargé de la santé,*

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :

*Le directeur du cabinet,*  
G. RIMAREIX

**Arrêté du 7 janvier 1985 modifiant l'arrêté du 9 septembre 1982 relatif au contrôle au point fixe du niveau sonore des véhicules à moteur**

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, le ministre de l'environnement et le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du Gouvernement, chargé de la santé,

Vu le code de la route, et notamment ses articles R. 70 et R. 71 ;

Vu l'arrêté du 13 avril 1972 modifié relatif au bruit des véhicules automobiles ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 1982 relatif au contrôle au point fixe du niveau sonore des véhicules ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 1985 relatif à la réception C.E.E. des véhicules en ce qui concerne le niveau sonore admissible et le dispositif d'échappement ;

Sur la proposition du directeur de la sécurité et de la circulation routières, du délégué à la qualité de la vie et du directeur général de la santé,

Arrêtent :

Art. 1<sup>er</sup>. - La date du 29 octobre 1981 mentionnée aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 9 septembre 1982 susvisé est remplacée par la date du 7 janvier 1985.

Art. 2. - Le directeur de la sécurité et de la circulation routières, le délégué à la qualité de la vie et le directeur général de la santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 7 janvier 1985.

*Le ministre de l'urbanisme, du logement  
et des transports,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de la sécurité  
et de la circulation routières,*  
P. MAYET

*Le ministre de l'environnement,*  
HUGUETTE BOUCHARDEAU

*Le secrétaire d'Etat auprès du ministre  
des affaires sociales et de la solidarité nationale,  
porte-parole du Gouvernement, chargé de la santé,*

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :

*Le directeur du cabinet,*  
G. RIMAREIX

## MESURES NOMINATIVES

### PREMIER MINISTRE

#### Arrêté du 7 février 1985 portant nomination du président de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie

Par arrêté du Premier ministre en date du 7 février 1985, M. Jean-Claude Karsenty est nommé président de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, en remplacement de M. F. Perriez, appelé à d'autres fonctions.

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### Arrêté du 9 février 1985 portant nomination (Conseil d'Etat)

Par arrêté du Premier ministre et du garde des sceaux, ministre de la justice, en date du 9 février 1985, M. Vught (Gabriel), conseiller d'Etat, est, à compter du 1<sup>er</sup> février 1985, chargé d'exercer les fonctions de président de sous-section de la section du contentieux du Conseil d'Etat, en remplacement de Mme Grévisse (Suzanne), nommée président de la section sociale du Conseil d'Etat.

### MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

#### Décret du 6 février 1985 portant attribution de commandements

Par décret du Président de la République en date du 6 février 1985, les officiers désignés ci-après sont nommés aux commandements suivants :

##### A. - BÂTIMENTS DE SURFACE

###### *Capitaine de vaisseau*

Deramond (François, Dominique, Alexandre), du porte-avions *Foch*.

###### *Capitaines de frégate*

Brecard (Charles, Frédéric, Maurice, Pierre), du pétrolier ravitailleur *Var*.

Cozon (Jean, Bernard, Joseph, Jacques), du bâtiment de commandement *Rance*.

###### *Capitaine de corvette inscrit au tableau d'avancement*

Lefevre (Georges, Albert), de l'avis *Enseigne de vaisseau Jacobet*.

###### *Capitaines de corvette*

Bourbon (Gilles, Henri), du chasseur de mines *Orion*.  
Masurel (Antoine, Michel, Jean, Marcel), du batral *Jacques Cartier*.

Boespflug (Christian, Marcel, Marius), du dragueur océanique *Berneval*.

Lafaurie (Alain, Henri, Marie), du pratrouilleur *La Lorientaise*.